



Santé publique

Association des paralysés de France (APF) : revendications et espoirs

Dans un courrier aux adhérents ⁽¹⁾, Marie-Sophie Desaulle, présidente de l'APF, considère qu'au cours de l'année 2003, « *il n'y a eu aucune avancée significative permettant d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et de leurs familles* », même si l'année européenne des personnes handicapées, certes, a permis de sensibiliser le grand public et les politiques.

Cependant, l'année 2003 marque le projet de réforme de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées (1975). L'APF en attend « *une loi pour l'égalisation des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap* ».

La présidente de l'APF assure que les enjeux sont considérables : « *Il s'agit pour nous de la véritable prise en compte, dans la politique du handicap de notre pays, de grands concepts tels que l'accès à tout pour tous et la compensation individualisée qui doivent enfin permettre à chacun d'accéder à une citoyenneté pleine et entière* ».

Des refontes seraient indispensables et notamment sur les sujets suivants :

- Toutes les questions liées à la mise en accessibilité des lieux existants (programmation et financement pluriannuels).
- Un revenu d'existence décent permettant à chacun de décider de sa vie.
- Le financement intégral de compensation (aides humaines et techniques, aménagement du logement, services et établissements...).
- Une nouvelle organisation administrative facilitant toutes les démarches des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Solidarité nationale :

« ***Chacun doit y participer*** »

Concernant la « réforme de solidarité pour les personnes dépendantes », et en particulier la nouvelle

branche de protection sociale et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la présidente de l'APF rappelle que son mouvement le demandait depuis longtemps pour assurer la compensation de la perte d'autonomie, et cela quel que soit l'âge de la personne concernée.

Pour l'APF, ces dispositions offrent aux personnes en situation de handicap et à leurs familles de nouvelles perspectives en ce qui concerne le financement des moyens de compensation. De plus, la création de la CNSA, distincte de l'assurance maladie, clarifie les moyens à mettre en œuvre pour les personnes avec un handicap.

En ce qui concerne le financement de ce plan, la présidente de l'APF considère que l'effort important qui est proposé devrait permettre l'amélioration sensible de la situation de chacun et une véritable transformation de la société et des mentalités, conditions essentielles de la mise en œuvre du concept d'« accès à tout pour tous ».

Cependant, pour l'APF, l'idée même de solidarité nationale implique que chacun doit y participer. Pour ce faire, l'option retenue d'une journée de travail supplémentaire pour les travailleurs salariés doit être complétée par la participation des professions libérales, des personnes retraitées, de l'entreprise et d'une imposition sur le capital, faute de quoi cet acte solidaire pourrait être compris comme un acte de charité, à l'encontre de l'objectif poursuivi, idée que l'APF refuse.

⁽¹⁾ – Le CEAS est adhérent à l'APF.



Bretagne – Pays de la Loire : une seule région ?

Michel Hunault, député UMP de Loire-Atlantique, vice-président du conseil régional, a déposé une proposition de loi « visant à réunifier la Bretagne et les Pays de la Loire ». Rappelant qu'au cours des dernières années, « des efforts de rapprochement ont été entrepris entre les deux régions », il considère que « l'harmonisation des politiques régionales et la coopération interrégionale dans des secteurs spécifiques ont habitué les élus, les responsables socio-économiques et les associations, à travailler ensemble à partir d'objectifs communs. Leurs actions, ajoute-t-il, ont depuis longtemps dépassé les frontières administratives ».

Dans le contexte de l'élargissement de l'Europe, mais aussi de la réalisation de grands équipements et travaux structurants (aéroport, ligne TGV Ouest...), Michel Hunault est convaincu que « le moment est venu de donner volontairement un nouvel élan à la coopération

interrégionale et de construire le " Grand Ouest ", permettant de regrouper les régions Bretagne et Pays de la Loire en développant la coopération interrégionale avec les régions voisines ».

Concrètement, Michel Hunault propose que dans un délai de trois mois suivant la promulgation de la loi, un projet de regroupement de la région Bretagne et Pays de la Loire soit soumis par le gouvernement à l'approbation des deux conseils régionaux. Le projet serait également soumis à un référendum consultatif.

Dans l'immédiat, la proposition de loi est renvoyée à une commission. À quelques mois des élections régionales, il est peu probable que son examen soit rapide... Cette réunification figurera-t-elle dans les programmes des différents partis candidats aux élections ? À suivre...



Écologie

Manifestation nationale contre la relance du nucléaire

Les Verts de la Mayenne s'inquiètent de la relance en France du nucléaire. Pour eux, le nucléaire n'apporte pas de solution durable :

- « Il ne concerne que la production d'électricité (20 % de l'énergie en France) et n'a que peu d'impact sur l'effet de serre.
- Il produit des déchets à très longue durée de vie et fait peser un risque important aux pays qui abritent des réacteurs.
- Il favorise la prolifération d'armes nucléaires.

- *Il a un coût exorbitant en crédits de recherche et d'investissement bloquant de ce fait le développement des énergies alternatives ».*

Les Verts de la Mayenne appellent à la manifestation nationale prévue le samedi 17 janvier, à Paris. Ils organisent un déplacement en car. Renseignements et inscriptions au 02.43.00.86.84 ou par courriel à verts-mayenne@wanadoo.fr.

La pensée hebdomadaire

« Il y a suffisamment de ressources sur cette planète pour répondre aux besoins de tous, mais pas assez pour satisfaire le désir de possession de chacun ».

Gandhi